

et sur un simple débris; cependant, nous avons cru devoir les soumettre pour le cas où l'on croirait devoir un jour diriger vers ces endroits quelques recherches qui pourraient éclairer la question.

Espérons donc qu'un heureux hasard mettra sur la voie d'une importante découverte, et que la Société archéologique de Château-Thierry aura la même fortune que ses sœurs de Laon et de Soissons, qui comptent dans leurs annales l'exhumation des restes magnifiques des villas de Nizy-le-Comte, de Blanzly et de Bazoches.

BARBEY.

LES CROIX DE CIMETIERES

Calvaires et Croix d'Eglises

de l'arrondissement de Château-Thierry

Messieurs,

Sous ce titre, j'ai l'intention d'étudier et de vous faire connaître les croix de cimetières, calvaires et croix d'église les plus remarquables de l'arrondissement de Château-Thierry.

Les croix de cimetières, principalement les plus anciennes et par conséquent les plus curieuses, tendent à disparaître; les mutilations qu'ont subies ces petits monuments si légers et si fragiles les font remplacer journellement par des croix modernes et il faut se hâter de décrire ceux que le temps, les révolutions et les guerres ont bien voulu nous laisser; trop souvent, hélas! nous n'aurons que des débris à enregistrer, mais débris respectables par leur antiquité et, à ce titre, dignes de fixer votre attention.

Au point de vue historique, rarement la croix de cimetière vous offrira quelque intérêt, elle n'est qu'un symbole dans le champ du repos et n'y est élevée que pour servir d'étendard au chrétien; elle lui montre que, tôt ou tard, il faut venir s'abriter sous son ombre et que la mort, impitoyable berger,

nous rassemble tous, même les déserteurs, sous le drapeau de Celui qui sût mourir pour nous.

Il n'en sera pas de même des calvaires ou croix de carrefours, presque tous ont été érigés en vue d'un événement général ou particulier ; ils sont pour la plupart la preuve d'un fait historique ou légendaire, les suite d'un *ex-voto* ou des actions de grâces d'une population religieuse et croyante, un témoignage de la foi de nos pères, et je crois qu'il sera intéressant d'en rechercher l'origine.

Quant aux croix d'église, quoique, par leur nature purement mobilière, elles ne paraissent pas se rattacher directement à l'étude des monuments de notre contrée, je me propose néanmoins de vous faire la description de celles que possèdent encore nos fabriques et qui, sous le rapport de l'art ou de l'antiquité, me paraîtront mériter une place dans cette étude ; la comparaison de leurs formes avec celles des premières peut conduire à reconnaître leur âge, les artistes qui les ont exécutées, l'histoire ou simplement le nom des donateurs, et si je parviens à faire naître quelque intérêt sur les unes comme sur les autres, nous pourrons concevoir l'espérance que les fabriques, mieux éclairées sur leur valeur, répareront celles qui sont encore debout, conserveront celles qu'elles possèdent et ne consentiront plus à les céder à vil prix à quelque brocanteur nomade, comme cela est arrivé malheureusement plus d'une fois.

Peut-être pourrai-je faire sortir de cette étude des considérations générales qui compléteront mon travail, mais il faut d'abord étudier chaque croix en particulier ; c'est ce que je me propose de faire dans une série d'articles que je demanderai la permission de vous lire de temps à autre.

Ces études seront suivies sans ordre apparent ; il n'en peut être autrement, elles seront faites un peu au hasard au fur et à mesure de mes explorations dans les communes ; mais chacune de nos croix étant examinée particulièrement, elles

auront l'avantage de pouvoir être augmentées par les travaux de plusieurs de nos collègues : MM. Mayeux et Varin m'ont déjà fait connaître deux croix d'église fort curieuses dont la description vous sera donnée, et j'ai l'espoir qu'ils ne seront pas les seuls à concourir au but que je désire atteindre.

Vous le voyez, Messieurs, pour remplir mon titre si fécond en promesses, je ne compte pas seulement sur mes faibles ressources, je fais appel à tous les membres de la Société et si leur bonne volonté m'encourage, je n'en serai que plus ardent à remplir une tâche dans laquelle la voie des découvertes me paraît longue et difficile, mais qui doit offrir par son intérêt de larges et heureuses compensations.

I — CROIX DU CIMETIÈRE DE FOSSOY.

De toutes les croix de cimetières de l'arrondissement de Château-Thierry, la croix du cimetière de Fossoy est non-seulement l'une des plus anciennes, mais encore l'une des plus curieuses et des plus intéressantes que j'aie rencontrées ; mais, hélas ! dans quel état !

Six morceaux de pierre, sur lesquels se faisaient remarquer des traces de sculpture, écornés, mutilés, gisant dans un coin de l'église, vinrent éveiller mon attention ; j'eus la patience de les mettre en vue, les dessiner l'un après l'autre, les mesurer, les réduire à la même échelle, de rassembler à la façon d'un jeu de casse-tête tous ces fragments, et je retrouvai à peu près compréhensible une croix qui, quoique bien chancelante, se montrait encore debout il y a quelques années au milieu du cimetière de la commune de Fossoy.

Ces débris forment seulement le chef de la croix, le fût et le pied manquent totalement et cette absence est d'autant plus fâcheuse qu'il est fort probable qu'avec quelques soins et de légers travaux de consolidation, l'on aurait pu conserver ce petit monument dont la date doit remonter au douzième siècle.

Toutefois, pour en garder au moins le souvenir, je vais essayer de vous en faire la description que j'appuie de deux dessins qui la feront mieux comprendre.

Cette croix est à double face, et les quatre bras en sont rattachés par un cordon saillant qui les entoure en formant à chaque angle une courbe excentrique.

La face principale supporte un Christ, les bras étendus horizontalement; la tête est imberbe, penchée sur l'épaule droite et ornée d'un nimbe crucifère; le corps est nu, les reins sont ceints d'un jupon descendant jusqu'aux genoux; les pieds cloués l'un sur l'autre, la jambe droite recouvrant la gauche.

Au-dessous, un personnage à genoux qu'un voile qui entoure sa tête on peut prendre pour une femme, élève un calice pour recueillir le sang qui s'échappe des plaies du Sauveur.

A la partie supérieure, une main dextre, celle de Dieu le Père donne à son fils la bénédiction céleste; aux deux extrémités de la croix, un ange aptère nimbé est en prières; de ces deux anges il ne reste plus que celui de gauche.

Le champ de la croix ainsi que le sommet au-dessus de la main sont ornés de feuilles de vigne et de grappes de raisin.

L'autre côté ou revers, figure un chevalier entièrement revêtu d'une cotte de mailles, la tête couverte d'un casque la visière fermée; le bras gauche porte un bouclier en forme d'écu, sur lequel est une croix, et sa main droite tient une large épée; le bras est levé au-dessus de la tête dans l'action d'un combat violent; ce personnage est monté sur un cheval lancé à fond de train sous lequel se trouve abattu un guerrier couvert également de la cotte de mailles avec capuchon surmonté d'un casque rond en forme de calotte sans visière; ce guerrier porte l'épée large et longue et ainsi que le personnage principal, son armure est recouverte d'une cotte d'armes

serrée par une ceinture à la taille et descendant jusqu'aux genoux; derrière le cheval git la tête d'un second combattant couverte du capuchon maillé et du casque rond pareil au premier.

Au-dessous de cette scène repose une tête de chérubin, et au-dessus reparait la main de bénédiction; les ornements de feuilles de vigne et de grappes de raisin s'y rencontrent également.

La réunion de tous ces débris mesure encore 4 mètre 60 centimètres de hauteur, et lorsque la croix complète montrait son fût et son piédestal, l'agencement général sur lequel tous les détails sont sculptés en haut relief devait être d'un bon effet; les formes d'ensemble sont gracieuses et dénotent un certain goût architectural, mais les détails laissent beaucoup à désirer : le dessin est barbare, les proportions sont mal comprises, heureusement une grande largeur d'exécution, une audacieuse naïveté viennent racheter ces défauts et donner au monument une couleur et une grâce toutes particulières.

Ainsi, la figure du Christ expirant, les paupières abaissées, les cheveux flottant sur l'épaule gauche exhale un parfum de sensibilité que n'offrirait peut-être pas une œuvre plus savante; le chevalier fièrement assis sur son cheval de bataille a l'air ferme et assuré d'un paladin qu'un géant ne ferait pas vaciller; il frappe d'estoc et de taille avec un mouvement de bras solide et vigoureux; le cheval dont malheureusement il ne reste plus que l'arrière-train, est lancé au travers des membres éparpillés des ennemis vaincus avec une fougue et une furie extraordinaires, et toute cette scène composée seulement de deux personnages et d'une tête, produit une telle illusion qu'au premier aperçu, l'on croirait voir le champ de carnage le plus compliqué.

Mais un des grands mérites de cette œuvre, c'est sans contredit la fidélité du costume militaire de l'époque sous laquelle

il a dû être créé, et qui permet de lui assigner une date à peu près précise.

Tous les mentons des personnages représentés sur cette croix, celui du Christ lui-même, sont rasés ; or, c'est à la fin du premier tiers du douzième siècle que cette mode commença à prévaloir en France ; avant Louis le Jeune (1138) l'on portait encore la barbe en pointe, et sous son règne la barbe et les moustaches même commencèrent à disparaître ; il n'y eût que les campagnards et ceux qui ayant fait le voyage de Terre-Sainte, désiraient en conserver les marques, qui conservèrent la barbe (*) ; à la fin du douzième siècle, tous les visages étaient rasés et la mode s'en continua sans interruption jusque sous le règne de François I^{er}, qui reprit la barbe entière et en fit adopter l'usage.

Les combattants représentés au revers de la croix portent, il est vrai, le costume militaire de la fin du onzième et de tout le douzième siècle, c'est-à-dire la jaque de mailles couvrant le corps entier et recouverte de la cotte d'armes tombant jusqu'aux genoux, mais l'absence de la barbe et le peu de longueur de l'écu me portent à adopter pour date la seconde moitié du douzième siècle ; il ne serait pas possible d'adopter une date postérieure, car dès le commencement du treizième siècle, la jaque de maille se couvrit aux jambes de grévières appelées plattes, première pièce par laquelle on préluda à l'usage des armures complètes en fer battu ; or, l'absence de cette pièce importante de l'armure nous rejette par conséquent au-delà du treizième siècle.

Quant à la forme carrée du casque à visière porté par le chevalier de Fossoy, elle était adoptée depuis plus d'un siècle par les nobles ; les soldats et les écuyers portaient seulement le casque en forme de calotte figuré sur la croix.

Cette sculpture doit représenter très probablement l'un des

(*) QUICHERAT, *Histoire du Costume en France*.

seigneurs de Fossoy ; mais, malgré mes recherches, n'en possédant pas la liste, non plus qu'aucun document qui puisse me mettre sur la trace, je ne puis former aucune hypothèse concluante, tout au plus, peut-on supposer que la croix qui nous occupe a été érigée en accomplissement d'un vœu formé par le chevalier qui y est représenté : peut être encore ce vœu n'a-t-il été accompli que par sa veuve dont l'image semble agenouillée aux pieds du Christ.

Mais je m'arrête là, ne voulant pas entrer dans des suppositions que pourraient détruire des documents dont je n'ai pas connaissance ; je me bornerai à faire des vœux pour que les restes curieux de la croix de Fossoy soient conservés en attendant que la commune puisse faire les frais d'une réparation difficile peut-être, mais qui n'est pas impossible, et replacer sur son piédestal un des monuments les plus intéressants de notre pays.

BARBEY.



Handwritten scribbles and marks at the bottom of the page, including a large 'X' and some illegible characters.